

< Dossier de PRESSE

SIGNALISATION DES ZONES ECONOMIQUES de la communauté de communes de Lacq-Orthez



Contexte..... P.3

Les enjeux de cette signalétique des zones

économiques P.4

Présentation du dispositif et du calendrier P.5

Plan de financement et prestataires P.8

Point sur commercialisation de la zone Eurolacq 2

..... P.9

Contacts P.10

La communauté de communes de Lacq-Orthez s'est engagée en 2015 dans la réalisation d'un schéma directeur intercommunal de jalonnement directionnel.

Dans ce cadre, elle a lancé une étude de jalonnement des services et des activités sur l'ensemble du territoire.

Il est apparu évident que la problématique de la signalisation des zones d'activités devait également être traitée pour plusieurs raisons :

- pour apporter une solution en termes de signalisation des entreprises et limiter ainsi le réflexe de signalisation sauvage,
- pour harmoniser la signalisation sur l'ensemble des 23 ZA et 4 plateformes industrielles.

Liste des 23 ZA et 4 pôles industriels :

1. Zone d'Abidos	Abidos
2. Abos - Tarsacq	Abos / Tarsacq
3. N'haux	Arthez-de-Béarn
4. La Geüle	Arthez-de-Béarn
5. Marcel Dassault	Artix
6. Eurolacq 1	Artix
7. Eurolacq 2	Artix / Labastide Cézeracq / Labastide Monréjeau
8. Balagué Village	Baigts-de-Béarn
9. L'espérance	Bellocq
10. Naude Plaine des Bois	Biron / Orthez
11. Deus Poueys	Labastide Cézeracq
12. Loupien	Monein
13. Les Soarns	Orthez
14. Le Pesqué	Orthez
15. Louis	Orthez
16. Les Saligues	Orthez
17. Quartier Ouest	Orthez
18. Bois Béarnais	Orthez
19. La Plaine	Os-Marsillon
20. La Glacière	Puyoô
21. La Sablière	Puyoô
22. Lesclauze	Sault-de-Navailles
23. Pont Taulat	Viellanave d'Arthez
24. Plateforme	Lacq
25. Plateforme	Mont
26. Plateforme	Mourenx
27. Plateforme	Mourenx / Pardies / Noguères / Bésingrand

Ce schéma de signalisation s'intègre dans la charte de signalisation, signalétique et publicité de la communauté de communes de Lacq-Orthez qui a été réalisée avec le concours du cabinet spécialisé « Ligne et Sens » courant 2016.

La charte garantie, dans le respect des réglementations en vigueur, une harmonisation dans l'esthétique et le traitement des zones.

Les enjeux de cette signalétique des zones économiques sont variés :

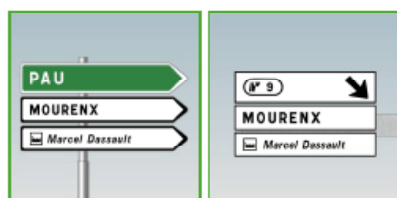
- Réaliser un projet transversal sur l'ensemble du territoire.
- Favoriser le guidage des usagers, prestataires, fournisseurs vers les zones d'activités et les entreprises implantées.
- Harmoniser la signalisation des zones économiques sur l'ensemble du territoire.
- Rendre un service aux entreprises, favoriser leur localisation par le renforcement de l'adressage.
- Réaliser un adressage fiable grâce au Numérue qui répondra aux exigences de la Poste et des opérateurs de réseaux, notamment pour la fibre.
- Réduire la présence des signalisations et publicités non réglementaires.

La signalétique des zones économiques se compose de 3 grandes parties :

- Le rabattement et le jalonnement
- Les entrées et sorties de zones
- La signalétique à l'intérieur des zones.

Le rabattement et le jalonnement de proximité

Depuis les grands axes, une signalisation routière guide le visiteur vers les entrées des zones d'activités et plateformes industrielles. Elle obéit à des règles spécifiques qui conditionnent le nombre, la répétition et le positionnement des panneaux.



La signalétique d'entrée et de sortie de zone

Chaque entrée et sortie est repérée par un panneau, de manière comparable aux entrées et sorties de communes.



Le repérage des rues

A l'intérieur des zones, le repérage des rues est mis en place.

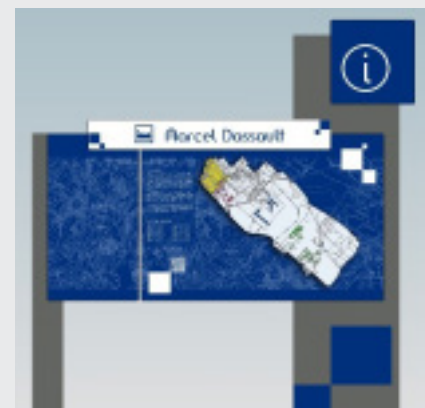
Avant chaque intersection, une présignalisation indique les voies situées en aval. Aux l'intersections, peuvent être implantés des panneaux indicateurs de rues, de taille supérieure à la normale pour être parfaitement visible. Ils peuvent faire référence aux numéros des emplacements, basés sur le principe des numéruées, pour faciliter le cheminement et le repérage.

Devant chaque terrain / lot, chaque entreprise est repérée par son numéro sur un panneau de taille importante, implanté perpendiculairement à la rue.



Ce choix, en plus de répondre aux besoins des opérateurs de réseaux, exonère le besoin de mise à jour et de multiplication des panneaux qu'engendre une solution basée sur des réglettes nominatives dite SIL (surcoûts, pollution visuelle et risques routiers engendrés par l'illisibilité des grands ensemble de « réglettes »).

Dans les zones de grandes tailles, denses ou complexes, un point d'information, appelé RIS permet de se repérer sur un plan d'ensemble et d'établir la relation entreprise – rue – secteur. Une aire de stationnement est aménagée pour permettre la lecture du RIS sans occasionner de gêne pour la circulation.



Compte-tenu des contraintes budgétaire, cette opération s'est déroulée en différentes phases sur plusieurs années :

- **Phase 1 : 2016-2017 : Rabattement - Jalonnement**

La 1ère phase a consisté à réaliser le rabattement vers les zones économiques sur l'ensemble du territoire à partir de septembre 2016 : 225 panneaux ont été posés.

- **Phase 2 : 2019 : Entrées – Sorties des zones**
La 2ème phase a consisté à réaliser la signalisation de positionnement des entrées et sorties des 23 zones d'activité et 4 plateformes industrielles : 85 panneaux posés.
- **Phase 3 : 2019 -2020 : Adressage intérieur des ZA hors RIS**
Fin 2019, a été engagé la signalisation de l'adressage (repérage des rues et numéros des adresses) de l'intérieur des ZA.

Etat d'avancement de la réalisation de la signalétique économique (août 2020) :

- **Réalisé**
Zone d'Abidos
N'haux - Arthez-de-Béarn
Eurolacq 1 - Artix
Eurolacq 2 – Artix - Labastide-Cézeracq, Labastide-Monréjeau
Marcel Dassault - Artix
Louprien - Monein
Plateforme de Mourenx – secteur Campagne de Bas
Bois Béarnais - Orthez
Naude Plaine des Bois – Biron/Orthez
Les Soarns - Orthez
Le Pesqué - Orthez
- **En cours de pose**
Balagué Village - Baigts-de-Béarn
La Plaine – Os-Marsillon
Plateforme de Mont
Louis - Orthez
Les Saligues - Orthez
Quartier Ouest - Orthez

La Sablière - Puyoô
Pont Taulat - Viellanave d'Arthez
- **A faire**
Abos - Tarsacq
La Geüle - Arthez
L'espérance - Bellocq
Deus Poueys – Labastide-Cézeracq
Plateforme de Lacq
Plateforme de Mourenx (hors secteur Campagne de bas)
Plateforme de Pardies – Noguères - Bézingrand
La Glacière - Puyoô
Lesclauze - Sault-de-Navailles
- **Phase 4 : en projet pour 2021 - finalisation adressage et installation de RIS**
La finalisation du programme passera par la réalisation de l'adressage à l'intérieur des ZA non pourvues et la mise en place de points d'informations (RIS) sur certaines zones.

Coût :

- Phase 1 : 2016-2017 : Rabattement Jalonnement = 62 764,24 € TTC.
- Phase 2 : 2019 : Entrées – Sorties des 23 zones d'activité et 4 plateformes industrielles = 68 934,28 € TTC
- Phase 3 : 2019 -2020 : Adressage intérieur des ZA hors RIS = 66 386,50€ TTC
- Le coût total des phases réalisées entre 2016 et 2020 est de 198 085€ TTC
- La CCLO finance la totalité de ce programme et a fait l'objet d'une demande de fond Leader.

Prestataires :

Prestataire fourniture et pose (retenu dans le cadre du marché de fourniture des panneaux du Pôle aménagement) : Signaux Girod (40990 St Paul les Dax)

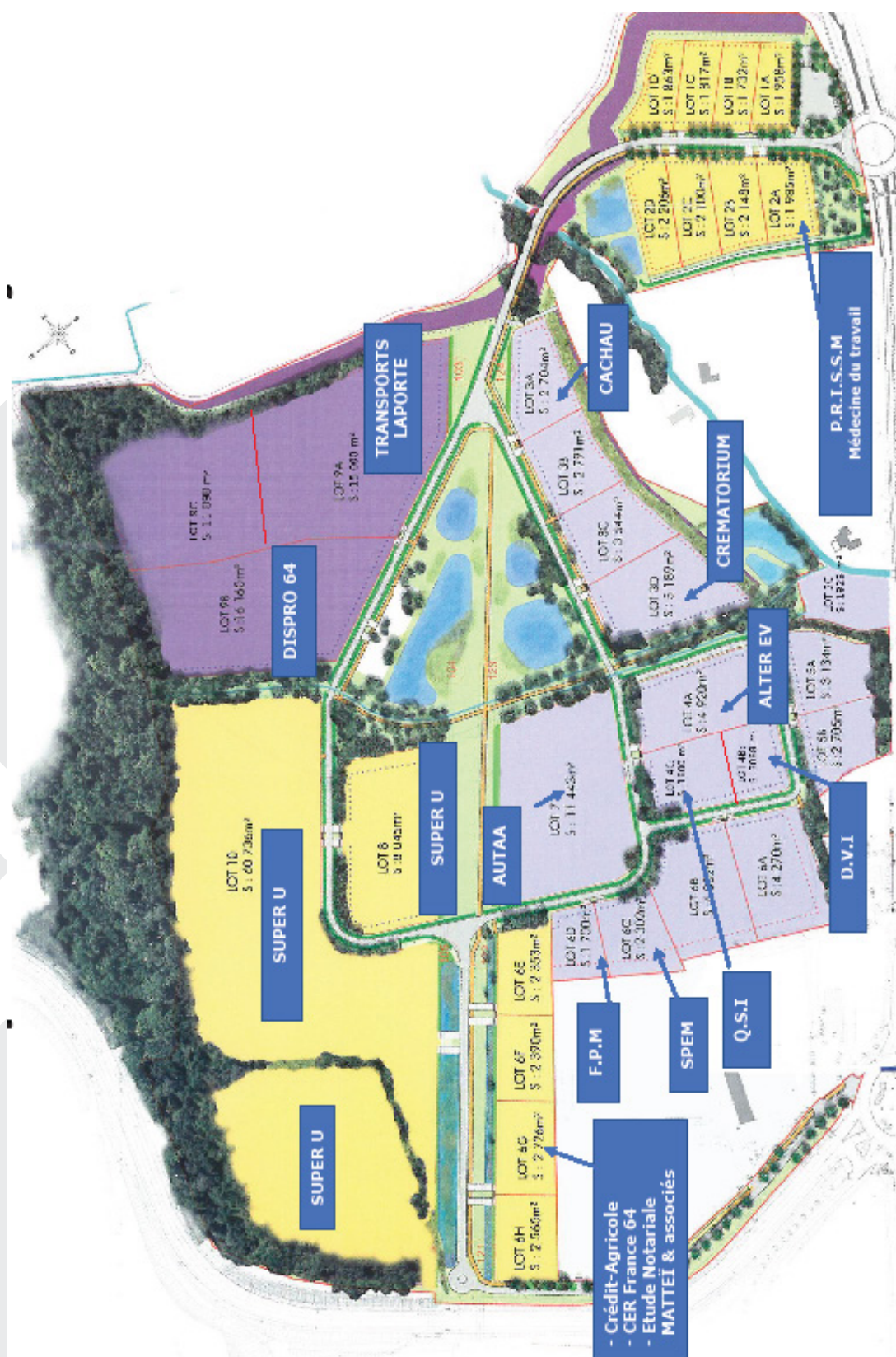
Prestataire définition du schéma de signalisation : Bureau d'études Ligne&Sens, du Groupe GDS, 81 rue du Moulin, 46140 SAUZET

POINT SUR LA ZONE EUROLAÇQ 2

La zone Eurolacq 2, réalisée sous la maîtrise d'ouvrage CCLO, a été inaugurée en juillet 2015. Elle se situe sur les communes d'Artix, Labastide Cézeracq et Labastide Monréjeau.

Elle s'étend sur 38,05 hectares et proposait des lots d'une surface variant de 1 500 à 60 000 m². Les surfaces disponibles à la vente sont modulables en fonction des demandes des porteurs de projets.

Voici le point (à ce jour) sur les lots vendus et ceux restants à la commercialisation :



CONTACTS

Communauté de communes de Lacq-Orthez
Rond-point des chênes
BP 73
64 150 MOURENX
Tél. : 05 59 60 03 46

Site d'Orthez
9, avenue Pesqué
64300 ORTHEZ
Tél: 05 59 69 30 73

Marlène HAYET
Responsable du Service Aide et animations économiques
ligne directe : 05 59 60 84 22
Courriel : m-hayet@cc-lacqorthez.fr

Jean-Paul GRINET
Responsable du Service Voirie
Téléphone : 05 59 60 55 60
Courriel : jp-grinet@cc-lacqorthez.fr

Aurélie Bassaler
Responsable du Service communication
Ligne mobile pro : 06 79 70 45 56
Courriel : communication@cc-lacqorthez.fr